

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROJET DE LOI SUR LES RESERVES MILITAIRES : FRANCIS HILLMEYER SOUTIENT LA MINISTRE DE LA DEFENSE ET ANNONCE QUE LE GROUPE UDF VOTERA LE TEXTE

L'Assemblée a examiné mardi soir en deuxième lecture le projet de loi sur les réserves militaires.

Porte-parole du groupe UDF, Francis Hillmeyer a indiqué le rôle devenu central des réservistes avec la professionnalisation de l'armée et par conséquent l'intérêt d'un tel projet de loi qui réorganise et redonne des perspectives à la réserve. Il a à ce propos interrogé la ministre sur l'état d'avancement de la création d'un fichier national des réservistes.

Dans son intervention, le député a également souligné le rôle joué par la réserve dans le renforcement du lien entre l'armée et la nation et plus particulièrement auprès des jeunes en quête de repères.

Il a regretté cependant les insuffisances de l'enseignement de la défense au sein de l'éducation nationale et le peu d'enthousiasme des établissements scolaires et interrogé la ministre sur les résultats obtenus de l'opération « défense, deuxième chance » décidée l'été dernier et destinée à contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficultés en leur offrant une formation.

La Ministre de la défense a répondu de manière constructive point par point au député.

A propos de l'opération « défense, deuxième chance », la Ministère de la défense a déclaré que 4 centres étaient ouverts depuis septembre et qu'une trentaine allaient suivre d'ici la fin de l'année.

10 000 jeunes devraient être ainsi accueillis a-t-elle précisé, en lançant un appel aux élus, afin que l'armée puisse utiliser des locaux appartenant à des collectivités locales car la Défense en manque.

A propos de l'enseignement de la défense au sein de l'école, la ministre a annoncé qu'une nouvelle convention allait être signée avec le ministre de l'Education nationale pour permettre une meilleure sensibilisation à la défense .